



FICHE SYNTHÈSE

Bien concevoir son projet technique

Secteur Provence et Côte d'Azur

Adapter son projet solaire au site c'est :

1. Préserver un paysage de toiture harmonieux,
2. Maîtriser les co-visibilités depuis l'espace public,
3. Conserver la cohérence architecturale du bâti

où

DÉFINIR LE LIEU DE POSE DES CAPTEURS SUIVANT LA SITUATION

La pose de panneaux solaires doit être réfléchi pour s'intégrer au mieux, dans un objectif de discrétion et suivant la situation.

SITUATION

COMMODITÉ D'IM-
PLANTATION

PRINCIPES D'IMPLANTATION

CENTRE ANCIEN



- Continuité du bâti à l'alignement des voies
- Parcelles totalement urbanisées
- Toits formant un ensemble homogène, avec une harmonie colorimétrique

ACCEPTABILITÉ TRÈS RÉSERVÉE

- Enjeu patrimonial très fort
- Bâti toits petits, aux formes non orthogonales et non planes
- Difficultés techniques importantes d'intégration

Exclure les panneaux photovoltaïques qui mitent et dénaturent la perception du toit

Développer des systèmes regroupés d'autoconsommation collective

FAUBOURGS



- Continuité du bâti, à l'alignement ou parallèlement aux voies
- Espaces extérieurs jardinés comportant souvent des annexes
- Architectures variées

ACCEPTABILITÉ ENVISAGEABLE

- Enjeu patrimonial variable
- Bâtiments divers
- Co-visibilités fréquentes
- Impact visuel à étudier au cas par cas

S'installer prioritairement côté cœur d'îlot sur des annexes, voire sur des extensions

Choisir des panneaux solaires dont les couleurs sont proches de celles des couvertures du secteur

Respecter le rythme du parcellaire et inscrire les panneaux dans des formes simples, d'un bord de toit à l'autre

Profiter des toitures terrasses pour installer des capteurs

LOTISSEMENTS PAVILLONNAIRES



- Maisons au milieu des parcelles
- Espaces jardinés
- Annexes variées: garage, abris, cuisine d'été...
- Souvent volumes simples, à un ou deux veaux

BONNE ACCEPTABILITÉ

- Enjeu d'insertion discrète dans le paysage
- Enjeu de composition des pans de toitures

Privilégier des projets d'ensemble, bannir l'effet de taches sur les toitures, optimiser la production

Choisir d'abord des solutions sur des annexes, voire sur des extensions

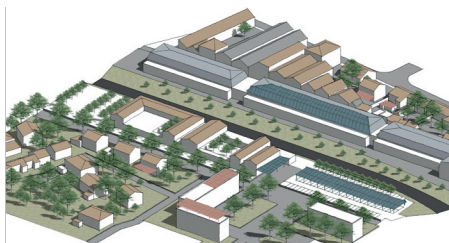
Lors d'une implantation sur une toiture principale, inscrire les panneaux dans des formes simples en respectant la forme des toits

comment ?

DÉTERMINER LES CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES DE L'INSTALLATION

1. Le type de pose (intégration dans la toiture ou sur-imposition)
2. La forme d'ensemble des panneaux
3. La couleur et l'aspect des panneaux

BÂTI DISCONTINU EN PERIPHERIE



- Bâti disparate en termes d'échelle, de volumes et de matérialité
- Espaces extérieurs importants (notamment parcs de stationnement)
- Constructions souvent sans enjeux patrimoniaux

ACCEPTABILITÉ IMPORTANTE

- Opportunité d'amélioration de l'aspect anarchique des toits, et des espaces extérieurs stérilisés

Privilégier des projets d'ensemble, bannir l'effet de taches sur les toitures, optimiser la production

Apporter du soin aux espaces extérieurs lors de projets d'ensemble intégrant solaire et végétation

Lors d'un projet de construction, intégrer les panneaux dès la conception

HAMEAUX, FERMES ET MAISON ISOLEES



- Bâti isolé ou petits ensembles groupés, ou encore fermes dont les bâtiments s'articulent autour d'une cour
- Bâti positionné dans le socle agricole avec des cônes de vues ouverts

ACCEPTABILITÉ ENVISAGEABLE

- Bâti d'intérêt varié
- Enjeu paysager de discrétion pour les objets techniques, très visibles dans le socle agricole
- Intégration architecturale souvent délicate

Choisir d'abord des solutions sur des annexes, ou au sol

Bannir l'effet de taches ou de pastillage des toitures

Lors d'une implantation sur un bâtiment, choisir une couleur adaptée aux toits environnants dans un objectif de discrétion

BÂTIMENTS AGRICOLES ET HANGARS



- Bâti de grande échelle de forme simple, volumes linéaires avec une toiture à 2 pans avec des surfaces importantes,
- Façades régulières, souvent abstraites, parfois ouvertes au sud

ACCEPTABILITÉ IMPORTANTE

- Beau potentiel des toitures existantes qui se prêtent à des compositions architecturales simples intégrant des panneaux

Couvrir l'ensemble des pans de toiture, bannir l'effet d'encadrement

Traiter des façades ou parties de façades avec une cohérence de teintes

Choisir des teintes sombres et mates

EN SECTEUR PROTÉGÉ

En secteur protégé, les principes d'implantation peuvent être complétés en fonction d'enjeux patrimoniaux spécifiques

1. Dans un ensemble urbain protégé au titre du code du patrimoine ou de l'environnement, le principe de précaution prévaut : un projet qui ferait porter un risque au patrimoine urbain, paysager, architectural, peut être écarté dans l'attente des évolutions qui verront apparaître de nouveaux produits solaires adaptés à la préservation du patrimoine bâti
2. Dans le cas d'un bâtiment protégé, dont la composition architecturale ou la matérialité pourrait être altérée par la présence d'un dispositif solaire, le projet peut être refusé
3. Un architecte/un maître d'œuvre peut vous accompagner dans vos démarches réglementaires

POUR VOUS RENSEIGNER

LES UDAP
LES CAUE
L'ADEME, Agence de la transition écologique
ENERPLAN, Asso. professionnelle de l'énergie solaire

SITES INTERNET PRATIQUES

Sur les servitudes d'urbanisme et les espaces protégés (Géoportail et Atlas des patrimoines) : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/>

Sur les aides ADEME : agirpoulatransition.ademe.fr

Sur la filière du photovoltaïque : <https://www.photovoltaique.info/fr/>



Ces fiches-conseil
ont été réalisées par l'agence KP architectes-urbanistes

**avec le groupe de travail : DRAC PACA, DREAL,
CEREMA, ADEME, ENERPLAN**

**Pilotage DRAC PACA
Tous droits de reproduction réservés**